



Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,

Cette lettre d'information met à votre disposition, au fur et à mesure de l'avancement de la procédure Parcoursup, des informations et des ressources utiles à partager avec les équipes éducatives et administratives de votre établissement, les élèves et les parents d'élèves.

Vous trouverez ici le numéro 6 de la lettre qui porte sur la phase d'admission qui débutera à partir du 27 mai 2021. Il s'agit d'une étape importante pour les élèves qui recevront les réponses des formations à tous leurs vœux. Leur accompagnement est d'autant plus essentiel que les effets de la situation sanitaire ont sans doute accru l'anxiété et le besoin des lycéens d'être rassurés sur les échéances à venir. Nous vous remercions donc à nouveau ainsi que vos équipes pour votre engagement sans faille tout au long de la procédure et l'accompagnement bienveillant que vous apportez aux élèves et à leur famille.

Vous trouverez ci-après des outils et des conseils pour aider vos élèves à aborder avec sérénité la phase d'admission. Au-delà des aspects fonctionnels, il est important que tous les acteurs s'attachent à rassurer les élèves en leur rappelant que leur situation va évoluer tout au long de la phase d'admission, en particulier leurs vœux en attente et qu'ils seront accompagnés jusqu'à ce qu'ils aient fait leur choix de formation pour la rentrée prochaine.

Votre expérience des années passées sera précieuse pour les accompagner et les aider à anticiper la phase d'admission, à faire les choix cohérents avec leur projet de poursuite d'études et, pour ceux qui n'auraient pas eu satisfaction, à solliciter les accompagnements mis en place dans vos établissements.

Début de la phase d'admission : jeudi 27 mai 2021 en fin d'après-midi

Les réponses des formations seront disponibles dans les dossiers des élèves jeudi 27 mai 2021 en fin d'après-midi. Ils pourront d'abord les consulter avant d'agir sur leur dossier en se reconnectant quelques heures plus tard.

Rappel des grands principes :

- Les réponses aux vœux sont disponibles le 27 mai 2021. Ensuite, entre le 28 mai et le 14 juillet 2021, les dossiers sont actualisés chaque matin (heure de Paris) car les listes d'attente peuvent évoluer jusqu'à cette date.
- Les candidats peuvent recevoir une ou plusieurs propositions d'admission, en même temps ou à des dates différentes mais ils ne peuvent en accepter qu'une seule à la fois.

- A chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions d'admission, il libère des places pour d'autres candidats en liste d'attente. Ainsi un vœu en attente un jour donné peut se transformer en proposition d'admission le lendemain.
- Les dernières propositions d'admission seront envoyées le 14 juillet 2021. La phase d'admission principale se termine le 16 juillet 2021 et, à compter de cette date, les vœux en attente que les candidats auraient éventuellement conservés seront archivés.

A noter : Lorsqu'une proposition d'admission est faite par une formation, les candidats et leurs parents (lorsqu'ils ont renseigné leurs coordonnées) reçoivent une alerte le matin (heure de Paris) :

- Dans leur messagerie personnelle
- Dans la messagerie « Contact » intégrée à leur dossier Parcoursup
- Sur leur portable par sms et via l'application Parcoursup préalablement téléchargée. Cette application mobile sera disponible sur les stores à partir du 27 mai 2021.

Il est important de rappeler à vos élèves qu'ils doivent impérativement répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue pour ne pas la perdre.

Conseils pour vos élèves

Avant le lancement de la phase d'admission, nous invitons les élèves à :

- Reprendre leur liste de vœux et faire le point sur leurs préférences, cela les aidera à faire leurs choix une fois les propositions reçues
- S'assurer de bien avoir leurs identifiants Parcoursup (numéro de dossier et mode passe). S'ils les ont oubliés ou perdus, ils doivent en faire la demande sans tarder via la plateforme.

Organisation d'un temps d'échange entre les professeurs principaux et leurs élèves à organiser à compter du 28 mai 2021

Comme chaque année, des temps d'échange entre les professeurs principaux et leurs élèves devront être organisés dès le début de la phase d'admission, le 28 mai 2021. Dans le contexte actuel, ils pourront s'organiser selon des modalités appropriées et définies par vos équipes.

Le 27 mai 2021, les dossiers de vos élèves afficheront une des situations suivantes qui évoluera tout au long de la phase d'admission :

- **Les élèves qui ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission :** les professeurs principaux peuvent conseiller leurs élèves et les aider à faire leurs choix sereinement, dans les temps impartis mais sans précipitation. Ils leur rappellent également que s'ils ont reçu plusieurs propositions d'admission, ils devront faire un choix car ils ne peuvent en accepter qu'une seule à la fois et qu'ils pourront s'ils le souhaitent maintenir des vœux en attente.
- **Les élèves dont tous les vœux sont en attente :** il est essentiel de rassurer les élèves, c'est une situation courante en début de phase d'admission. Leur situation va évoluer très rapidement, au fur et à mesure que des places se libèrent. Pour chaque vœu en attente, des indicateurs actualisés chaque matin sont là pour les aider à comprendre leur position et suivre l'évolution de leur situation. Dans le cadre de leur échange, les professeurs principaux/référents peuvent s'appuyer sur l'infographie ou sur la vidéo tuto « Liste

d'attente : comment ça marche ? » illustrant le fonctionnement des listes d'attente (voir les ressources ci-dessous).

- **Les élèves qui n'ont reçu que des réponses négatives (s'ils n'ont formulé que des vœux pour des formations sélectives)** : ce temps d'échange doit permettre aux professeurs principaux de présenter aux élèves concernés l'accompagnement dont ils vont bénéficier pour les aider à revoir leur projet d'orientation et se préparer aux mieux à la phase complémentaire qui débute le 16 juin. En effet, chaque élève concerné doit avoir la possibilité de solliciter un entretien auprès de son établissement ou d'un CIO près de chez lui. Des ressources proposées par l'Onisep sont disponibles pour aider les professeurs principaux/référents à mettre en place ces entretiens avec l'appui des PsyEn (voir les ressources ci-dessous).

A noter pour certains lycéens professionnels ou technologiques : les formations d'aide-soignante (IFAS) et d'auxiliaire de puériculture (IFAP) accessibles hors Parcoursup et sur dossier peuvent constituer d'intéressantes opportunités de formations paramédicales. Les élèves intéressés devront déposer leur dossier de candidature auprès du ou des instituts de leur choix entre le 10 et le 30 juin 2021 et les contacter sans tarder pour connaître leurs dates et modalités précises.

A savoir pour les candidats à la session de remplacement du baccalauréat : les élèves inscrits à la session de remplacement du baccalauréat en septembre et qui ont accepté une proposition d'admission conservent leur place dans la formation jusqu'à la proclamation de leurs résultats.

Un tableau de bord pour suivre la situation de vos élèves tout au long de la phase d'admission

Les chefs d'établissement et les professeurs principaux/référents ont accès via la plateforme de gestion <https://gestion.parcoursup.fr> aux tableaux de bord de suivi de l'ensemble des réponses faites par les formations ainsi que les réponses des élèves aux propositions d'admission. C'est un outil de pilotage indispensable pour mettre en place un suivi personnalisé de vos élèves et effectuer le travail de relance.

Des ressources pour expliquer et accompagner les élèves dans chaque situation

Des ressources sont d'ores et déjà mises à disposition des chefs d'établissement, des professeurs principaux/référents et des PsyEn pour mettre en place l'accompagnement nécessaire des lycéens tout au long de la phase d'admission :

- **Des infographies explicatives**
Ces infographies peuvent être utilisées dans le cadre des temps d'échange avec les élèves. Elles sont publiées sur Eduscol et sur Parcoursup.fr :
 - Phase d'admission 2021 : les dates clés et les délais de réponse aux propositions d'admission
 - Liste d'attente : comment ça marche ?
 - Liste d'attente : vous attendez une place en internat, comment ça marche ?
 - Le répondeur automatique : comment ça marche ?
 - Deux dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant
 - L'inscription administrative dans votre futur établissement

[Consulter toutes les infographies sur Eduscol](#)

- **Des fiches proposées par l'Onisep pour accompagner les élèves refusés à tous leurs vœux le 27 mai**
 - Fiche pour les élèves : Faire le point sur mon projet après réception des réponses des formations dans Parcoursup
 - Fiche pour les professeurs principaux : Accompagner les élèves ayant reçu des réponses négatives à tous leurs vœux et préparer la phase complémentaire

[Consulter les fiches sur Eduscol](#)

- **Des ressources sont également mises à disposition des élèves sur Parcoursup.fr.** Elles peuvent vous être utiles et sont accessibles via :
 - [La page « Nos 10 conseils sur la phase d'admission »](#) sur Parcoursup.fr
 - [La playlist Parcoursup sur Youtube](#) : toutes les vidéos de la phase d'admission y sont proposées :
 - Parcoursup 2021 - ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission
 - Liste d'attente : comment ça marche ?
 - L'examen des vœux expliqué par deux responsables de formation
 - Animation questions/réponses fréquentes sur la phase d'admission (disponible dans les prochains jours)
 - La réponse Oui-si sur Parcoursup (disponible dans les prochains jours)
 - Le répondeur automatique, comment ça marche ? (disponible dans les prochains jours)
- **Le guide pratique de la procédure** : « Parcoursup 2021 : L'accompagnement des lycéens tout au long de la procédure » (partie V, examen des vœux et admissions aux formations)
[Consulter le guide sur Eduscol](#)

Ouverture exceptionnelle du numéro vert le week-end du 29 et 30 mai

Le numéro vert (0 800 400 070) sera ouvert exceptionnellement jusqu'à 20 h les 27 et 28 mai et de 10 h à 16 h le week-end du 29 et 30 mai.

Les autres services sont également pleinement mobilisés (rubrique contact depuis le dossier et les comptes sociaux Parcoursup).

Des tchats et live pour accompagner les candidats

Des tchats Parcoursup sont organisés régulièrement tout au long de la phase d'admission. Le premier est prévu ce vendredi 21 mai à 17h.

[Consultez le programme sur Parcoursup.fr](#)

Les ressources mises à disposition des chefs d'établissement qui gèrent des formations d'enseignement supérieur et des internats

- **Données d'appel et suivi des admissions**
Pour vous accompagner pendant la phase d'admission, notamment pour le pilotage des données d'appel, des PPT et notes de cadrage sont mises à votre disposition dans la rubrique « Documentation » du site de gestion Parcoursup. Un guide synthétique sur ces enjeux est

également accessible ici :

https://services.dgesip.fr/T454/S972/phase_d_admission_sur_parcoursup

Rappel : les données d'appel ne pourront plus être modifiées après mercredi 26 mai - 14h (heure de Paris).

- **Les CPGE avec internat**

[Une vidéo](#) est également disponible pour les proviseurs de lycée ayant une CPGE avec internat sur le fonctionnement des listes d'attente pour les places en internat. Pour rappel :

- Si un candidat reçoit une proposition d'admission sans internat, il peut l'accepter définitivement tout en gardant en attente son vœu avec internat
- Si d'ici le 14 juillet, une place en internat se libère, le candidat pourra accepter cette nouvelle proposition d'admission et renoncer à celle sans internat. N'hésitez pas à rappeler aux candidats de ne pas renoncer trop vite à des vœux en attente sur des places en internat.

Pour vous permettre de répondre aux éventuelles questions des familles sur la gestion des places avec internat, une infographie est disponible « Vous attendez une place en internat, comment ça marche ? »

[Consultez l'infographie sur Eduscol](#)

- **Lettre type pour les réponses négatives**

Le 27 mai 2021, certains candidats aux formations sélectives de vos établissements recevront des réponses négatives aux vœux qu'ils ont formulés. Ce refus sera notifié dans un courrier qu'ils pourront télécharger dans leur dossier en face du vœu refusé. **Vous trouverez ci-joint la notification type qui sera utilisée par la plateforme.** Vous trouverez également sur le site de gestion Parcoursup une note de cadrage et des modèles pour vous aider à répondre aux demandes d'information des candidats non retenus par les formations sélectives.

- **Rapport public d'examen des vœux 2021 en fin de procédure**

Afin d'anticiper sur la rédaction de votre rapport public d'examen des vœux 2021, **nous vous invitons à bien conserver les critères que vous avez utilisés pour le classement des candidats.** En effet, conformément à la décision n° 2020-834 QPC du Conseil constitutionnel du 3 avril 2020, tout établissement proposant une formation sur la plateforme Parcoursup a désormais l'obligation, à l'issue de la procédure, de publier un rapport précisant, dans le respect de la vie privée des candidats, les critères en fonction desquels les candidatures ont été examinées et, le cas échéant, dans quelle mesure des traitements algorithmiques ont été utilisés pour procéder à cet examen. La publication du rapport n'est pas obligatoire pour les formations par apprentissage.

Nous vous remercions pour votre implication et l'accompagnement que vous assurez auprès de vos élèves.